

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Juillet 2015

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 7 juillet 2015	
Personnel temporaire	La Municipalité a engagé M. Nenad Lazic, écolier, pour une activité auxiliaire d'environ 1 heure par semaine à la bibliothèque, à compter du 24 août 2015.
Ancien collège	<ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a adjugé le remplacement des stores vénitiens, ainsi que le démontage et le remontage des stores toiles pour effectuer la pose des stores vénitiens. • Dans le cadre des travaux de transformation de l'Ancien collège, la Municipalité a adjugé des travaux complémentaires de menuiserie intérieure.
Abribus	La Municipalité a adjugé les travaux d'aménagement d'un arrêt de bus à la Pâle.
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 19</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la construction d'un couvert pour deux voitures.
Permis LATC <i>Rte des Miquettes 21a</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des avant-toits de la villa et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Création d'un trottoir et remplacement d'une conduite d'eau potable à la route de la Roche	La Municipalité a adjugé les travaux de génie civil à l'issue de la procédure ouverte de marché public.
Séance de la Municipalité du 14 juillet 2015	
Véhicule du service des eaux	La Municipalité a adjugé le remplacement du bus du service des eaux.
Association La Branche	En date du 8 juillet 2015, le Département de l'économie et du sport a renouvelé la licence du tea-room L'Arpège, valable du 1 ^{er} juin 2015 au 31 mai 2020.
Naturalisation facilitée cantonale	La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M. Daniel Silva Pereira, originaire du Portugal.
Naturalisation ordinaire	En date du 10 juillet 2015, le Service de la population a accordé la nationalité suisse à M. et M ^{me} Heinz et Carola Sonnenschein, originaires d'Allemagne, avec effet au 20 mai 2015.
Complexe scolaire	Dans le cadre des travaux de transformation du bâtiment des classes spéciales, la Municipalité a adjugé des travaux complémentaires relatifs à la modification des installations électriques.
Permis LATC <i>Rte du Collège 5</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique les travaux de transformations intérieures, agrandissement du sas d'entrée et aménagement d'un escalier de sortie à l'Ancien collège.
Permis LATC <i>Ch. de la Cabuse 3</i>	La Municipalité a pris acte du projet de suppression de la véranda existante et de construction d'un mur extérieur en pierre et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Entretien du réseau d'eaux usées et claires	La Municipalité a adjugé le remplacement de la deuxième pompe de la station de relevage des eaux usées du Grenet.

